

Étude prospective Tille, Vouge, Ouche et Nappe de Dijon Sud, des chiffres et des hommes !

Voici presque une année, en coordination avec nos voisins des bassins versants de la Tille et de l'Ouche, il a été engagé une démarche commune afin que, dans le cadre de l'intelligence collective, soit imaginé des solutions visant à s'adapter au mieux aux effets du changement climatique.



Rendu des ateliers du 27 septembre 2023

Pour se faire à l'occasion de trois ateliers de contribution successifs, les acteurs de ces territoires ont dû se projeter afin de s'installer en 2050 et vivre avec les épisodes de chaleurs extrêmes, les sécheresses récurrentes, les inondations catastrophiques, le manque d'eau en été ou le trop-plein en hiver.

Mais la question que beaucoup ont légitimement soulevée fut celle des conditions naturelles que devraient connaître notre région d'ici 25 ans. Les chiffres sont éloquentes, voire inquiétants, mais doivent toutefois être source d'une prise de conscience de l'absolue nécessité de changer notre rapport avec l'environnement et avec ce qui sera possible de faire dans les prochaines décennies.

La situation future pourrait se présenter ainsi :

- Les températures moyennes, quelles que soient les saisons, devraient augmenter de **plus de 4°C** à la fin du siècle en comparaison avec celles de la fin du siècle dernier ;
- En climat futur, les modèles montrent une hausse des précipitations liquides annuelles avec des périodes de sécheresses plus longues

en été et des intensifications des pluies, donc des phénomènes extrêmes en hiver ;

- Une augmentation de l'évapotranspiration de 20 à 30% de plus que ce qu'elle était en début de siècle ;
- À horizon 2050, avec le réchauffement climatique, l'année 2022 ne sera plus une année exceptionnelle mais une année moyenne. À horizon de fin de siècle, **2022** sera même **un été froid** (sic) ;
- Enfin, les modèles montrent une baisse des débits estivaux de 20 à 40 % de l'ensemble des rivières des trois bassins et une moindre recharge des nappes utilisées pour la distribution de l'eau potable.

Au cours de l'atelier, organisé le 14 novembre autour de l'évolution des usages, force est de constater que les idées qui se sont faites jour allaient pour la grande majorité d'entre elles vers des solutions basées sur la responsabilité de chacun et la sobriété des usages.



En atelier le 14 novembre 2023

Nier l'évidence n'a aucune utilité, seulement à renvoyer aux autres (nos enfants) la responsabilité de prendre les bonnes décisions (espérons-le) ou subir notre incurie.

Les prochains ateliers portant sur les scénarios et la stratégie sont programmés les 30 janvier et 16 mai 2024. Ils détermineront, toujours en concertation, les chemins vers lesquels nous devons nous tourner pour être résilients vis-à-vis du Changement Climatique.

« C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas. »

Victor Hugo

Étude de désimperméabilisation sur la nappe de Dijon Sud

Comme nous l'avons déjà évoqué la gestion des eaux pluviales selon la technique du tout tuyau et l'imperméabilisation des sols engendrent de nombreux problèmes (inondations, absence de recharge des nappes, effondrement de la biodiversité, amplification des îlots de chaleur). Pour limiter ces phénomènes, l'Inter CLE, en charge de la nappe de Dijon Sud a engagé, en 2022, une étude visant à proposer des sites pilote pour lancer la désimperméabilisation sur des terrains publics et privés.

Après une étude de faisabilité, 10 sites sont actuellement étudiés pour proposer des solutions techniques. Il s'agit indifféremment de sites publics (cours d'école, voiries, parking, salle des fêtes) ou privés (supermarché ou entreprise de logistique).



Principe de gestion des eaux de la voirie par des noues

Pour chacun des sites, le rendu permettra de connaître les techniques les plus pertinentes à mettre en œuvre, le coût et les financements possibles ainsi que les précautions à prendre.

Il ne s'agit surtout pas de reproduire les mêmes techniques sur chaque lieu, mais bien de les adapter à leurs configurations topographiques propres et à la perméabilité des sols.

La mise en œuvre effective, dans les prochaines années de ces démarches par les partenaires publics et privés, serait un véritable changement de pratique de gestion des espaces qui le plus souvent fait la part belle au bitume et aux tuyaux.

Espérons qu'elles soient le début d'une nouvelle perception des sols par les gestionnaires de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. L'avenir nous le dira.

Diversification des habitats (suite)

Au cours de l'été 2023, le SBV a entrepris la diversification des habitats sur des linéaires beaucoup plus importants que lors des années précédentes. Les interventions se sont déroulées sur :

- 1 km sur la Varaude entre Noiron-sous-Gevrey et Tarsul-Izeure ;
- 700 m sur la Bièvre à Brazey-en-Plaine ;
- 1.2 km sur la Bièvre à Echigey / Aiserey.

Les techniques utilisées cette fois-ci ont été plus diversifiées qu'auparavant :

- Implantation d'épis-fagots ;
- Création de sous-berges artificielles ;
- Implantation de blocs et de souches ;
- Recharge granulométrique.



Recharge granulométrique sur la Bièvre

Suite aux pluies d'octobre, nous avons constaté que les effets attendus étaient bien au rendez-vous et qu'ils n'avaient bien aucun effet hydraulique au-delà du débit moyen (module).



Épis submergés sur la Varaude (20 octobre 2023)

Des sites à aménager ? Contactez le technicien de rivières qui se déplacera pour en discuter avec vous.

À NOTER

Le SBV a fait paraître un guide sur l'entretien des berges des cours d'eau du bassin de la Vouge. Celui-ci est disponible aux adresses suivantes : <http://bassinvouge.com/ppre> ou <https://drive.google.com/file/>

Bonnes fêtes de fin d'année

Syndicat du Bassin versant de la Vouge et Commission Locale de l'Eau du bassin de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

☎ 03 80 51 83 23 ✉ bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com

Crédit photographique : Syndicat du Bassin versant de la Vouge

Nos partenaires



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

